

BEWEEGS®

CHEVELURES MÉDICALES ET TURBANS

MODALITÉS 2026

Tout savoir sur les nouvelles modalités de prise en charge des prothèses capillaires

Chevelures

MÉDICALES PRÊT-À-PORTER

COLLECTION HAUTE COUTURE CHEVEUX NATURELS

Henry MARGU

FAIR FASHION®
NATURAL LINE

Remboursements

TOUT SAVOIR SUR LES NOUVELLES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES PROTHÈSES CAPILLAIRES ET ACCESSOIRES

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2026

La réforme des prothèses capillaires, publiée au Journal officiel (JO) d'octobre 2025, élargit le champ du remboursement et facilite l'accès à des solutions de meilleure qualité, plus confortables et plus esthétiques. Elle vise également à réduire les inégalités dans le parcours de soins.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche plus large d'amélioration de l'accompagnement des patient(e)s et de soutien à la qualité de vie.

Désormais, les prothèses capillaires seront réparties en 4 classes, définies selon leur composition et leur qualité. Toutes bénéficient de la même base de remboursement (BRSS) de l'Assurance Maladie Obligatoire.

La modification de prise en charge renforcée de la Classe 2, fait suite au **décret 2025-1131 du 26 novembre 2025 paru le 27 novembre 2025 au Journal Officiel (JO)**. Ce projet, précise **l'obligation pour les complémentaires santé (AMC)** d'assurer la prise en charge du **différentiel** entre la base de remboursement (BRSS) et le prix limite de vente (PLV) pour les prothèses capillaires concernées.

L'introduction de la Classe 4, dédiée aux prothèses capillaires en cheveux naturels, ouvre pour la première fois un remboursement équivalent à celui des autres Classes, ce qui constitue une avancée majeure. Les personnes qui souhaitent se tourner vers ce choix peuvent désormais y accéder.

QUELLE PRISE EN CHARGE POUR LES ACCESSOIRES TEXTILES ?

Si vous ne souhaitez pas de prothèse capillaire, trois accessoires capillaires de type turban, couronne de cheveux, bandeaux ou autre tissu hypoallergénique peuvent être pris en charge sur prescription médicale.

QUI PEUT PRESCRIRE ?

Le remboursement d'une prothèse capillaire, d'accessoires capillaires ou de prothèse capillaire partielle... nécessite une prescription médicale qui peut être établie par un médecin, un dermatologue ou une Infirmière en Pratique Avancée (IPA) en oncologie.

QUEL PROFESSIONNEL DE PROTHÈSE CAPILLAIRE ?

La distribution des prothèses capillaires est effectuée par des professionnels titulaires d'un diplôme de coiffeur, de perruquier-posticheur ou de professionnel de santé, ayant une expérience ou une formation complémentaire à leur parcours initial, leur permettant l'accompagnement du patient sur les aspects techniques et sur le plan psychologique et social (aider le patient à retrouver son identité et sa confiance en soi). Un espace chaleureux et individuel permettra l'échange en toute confidentialité.

Différents modèles vous seront présentés pour vous permettre d'essayer plusieurs prothèses capillaires et/ou accessoires, de type turban.

QUELLES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT ET DE RENOUVELLEMENT ?

La prise en charge peut être renouvelée après une période de 12 mois suivant la date de la prise en charge précédente.

Afin d'être remboursé, le centre capillaire peut à partir de votre ordonnance faire une télétransmission s'il est équipé, sinon il vous remet une feuille de soin et une facture que vous transmettez à votre organisme de santé et à votre mutuelle (selon le contrat dont vous disposez).

À RETENIR

L'accompagnement est essentiel et doit être à la hauteur de l'attente des patient(e)s. **Pour cette raison, la vente à distance, sans essayage, ne peut être réservée aux seules situations de renouvellement d'une perruque.**

Nouvelles classes de remboursement

DÈS 2026

CLASSE
1

PROTHÈSE CAPILLAIRE TOTALE, + 1 ACCESSOIRE TEXTILE INCLUS

CODE 6239854

Prix de vente
public
350€ TTC

Votre Assurance Maladie Obligatoire (AMO) vous rembourse intégralement.

PAS DE RESTE À CHARGE

Prothèse capillaire en fibre synthétique, avec une surface d'implantation manuelle d'au moins 30 cm², répartie au niveau du vertex, de la raie et de la bordure frontale.

CLASSE
2

PROTHÈSE CAPILLAIRE TOTALE, + 1 ACCESSOIRE TEXTILE INCLUS

CODE 6226372

Prix de vente
public
700€ TTC

Votre Assurance Maladie Obligatoire (AMO) vous rembourse 350 € et l'Assurance Maladie Complémentaire (AMC) prend en charge le différentiel.

Prothèse capillaire avec une implantation de cheveux naturels d'une surface minimale de 30% avec une surface d'implantation manuelle d'au moins 30 cm². **OU** Prothèse capillaire en fibre synthétique d'une surface supérieure à 100 cm², exclusivement implantée manuellement.

CLASSE
3

PROTHÈSE CAPILLAIRE TOTALE, + 1 ACCESSOIRE TEXTILE INCLUS

Prix de vente
public
1000€ TTC

Votre Assurance Maladie Obligatoire (AMO) **vous rembourse 350€**. L'Assurance Maladie Complémentaire (AMC) prend éventuellement une partie, selon votre contrat.

Prothèse capillaire avec au moins 50% de cheveux naturels, quel que soit le type de montage (manuel ou mécanique) avec une surface exclusivement implantée manuellement supérieure à 50 cm².

CLASSE
4

PROTHÈSE CAPILLAIRE TOTALE, + 1 ACCESSOIRE TEXTILE INCLUS

CODE 6259880

Sur devis
auprès du
professionnel
agréé

Votre Assurance Maladie Obligatoire (AMO) **vous rembourse 350€**. L'Assurance Maladie Complémentaire (AMC) prend éventuellement une partie, selon votre contrat.

Prothèse capillaire avec 100% de cheveux naturels avec une surface d'implantation manuelle d'au moins 30 cm².

PROTHÈSE CAPILLAIRE PARTIELLE

PROTHÈSE CAPILLAIRE PARTIELLE, + 1 ACCESSOIRE TEXTILE INCLUS

CODE 6275318

Prix de vente
public **125€ TTC**

Votre Assurance Maladie Obligatoire (AMO) vous rembourse intégralement.
PAS DE RESTE À CHARGE

ACCESSOIRES CAPILLAIRES

3 ACCESSOIRES CAPILLAIRES MAXIMUM, (COURONNE DE CHEVEUX, TURBANS, BANDEAUX)

CODE 6210721

Prix de vente
public **40€ TTC**

Votre Assurance Maladie Obligatoire (AMO) **vous rembourse 20€**. L'Assurance Maladie Complémentaire (AMC) prend éventuellement une partie, selon votre contrat.

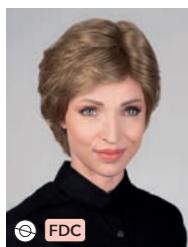
* **AMO** : Assurance maladie Obligatoire **AMC** : Assurance maladie complémentaire

Classe 1

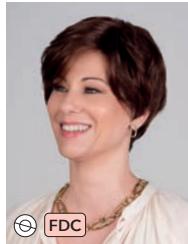
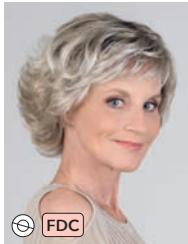
Henry MARGU

CHEVELURE INTÉGRALEMENT PRISE EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE
OBLIGATOIRE (AMO) + 1 ACCESSOIRE TEXTILE INCLUS

CODE 6239854

★ 1^{ER} CONFORTANDIE
350€BONNIE
350€BROOKLYN
350€CANDACE
350€CARMEN
350€DREW
350€HARPER
350€

MODÈLE HOMME

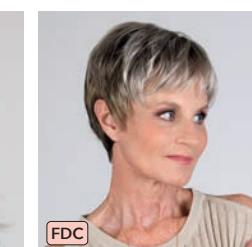
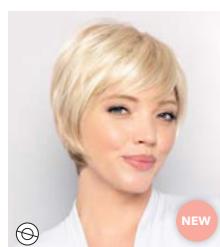
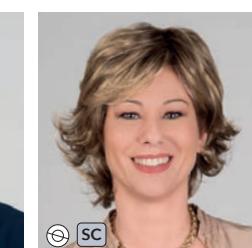
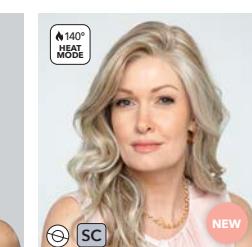
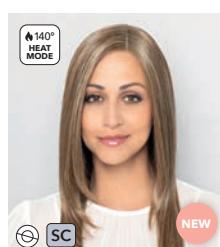
IVIE
350€JULES
350€KATIE
350€LINDSAY
350€NAOMI
350€PRESLEY
350€TREND
350€**Classe 2**

Henry MARGU

CHEVELURE PRISE EN CHARGE 350€ PAR L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE (AMO) ET LA DIFFÉRENCE PAR L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE (AMC) + 1 ACCESSOIRE TEXTILE INCLUS

CODE 6226372

★★ SAFE CONFORT

ATHENA
550€BECKY
500€CASEY
580€CORA
630€DALLAS
660€FARRAH
570€FIONA
550€GIANNA
575€HAYDEN
560€IRIS
585€KELLY
565€KENDALL
605€MICHELE
635€NASHVILLE
680€PARIS
680€PEYTON
595€TARA
620€

BORDURE INVISIBLE

FDC FIN DE COLLECTION, ÉDITION LIMITÉE

SC SUR COMMANDE

TARIFS TTC CONSEILLÉS

Classe 2

Henry MARGU CHEVELURE PRISE EN CHARGE 350€ PAR L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE (AMO) ET LA DIFFÉRENCE PAR L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE (AMC) + 1 ACCESSOIRE TEXTILE INCLUS

CODE 6226372

★★★ EXTRÊME CONFORT

MODÈLES HOMME

★★★★ ULTIME CONFORT

TRISH
550€MASTER
599€BRIE
685€MORGAN
680€RENÉE
685€SIERRA
695€

NEW

Classe 4

CHEVELURE PRISE EN CHARGE 350€ PAR L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE (AMO)

CODE 6259880

COLLECTION HAUTE COUTURE CHEVEUX NATURELS



ALEXIS



BRENDA



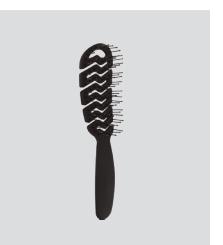
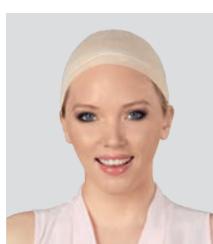
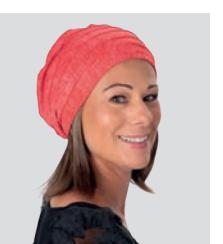
KATE



MEGAN



SOPHIE

VolumateursDELIGHT
399€ENVY
399€ESSENCE
299€**Accessoires**BROSSE PICOTS NOIRS
10€PORTE-PERRUQUE
10€**Accessoires capillaires**CAP BAMBOU
17€FRANGE BANG*
29€FRANGE EFFILÉE*
29€TOUR DE CHEVEUX COURTS*
60€DEMI-TOUR DE CHEVEUX MI-LONGS (MID-HALO)*
70€CASQUETTES CHEVEUX
125€

*Suggestion d'associations, les franges et tours de cheveux sont vendus seuls

BORDURE INVISIBLE

FDC FIN DE COLLECTION, ÉDITION LIMITÉE

SC SUR COMMANDE

TARIFS TTC CONSEILLÉS

COLLECTION TURBANS PRIX MINI

FABRICATION FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

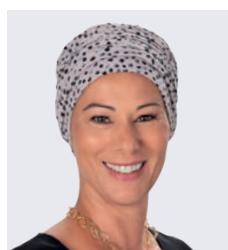
PRISE EN CHARGE POSSIBLE PAR L'ASSURANCE MALADIE (AMO)
SUR PRESCRIPTION MÉDICALE



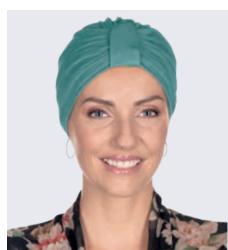
BAMBOU
26€



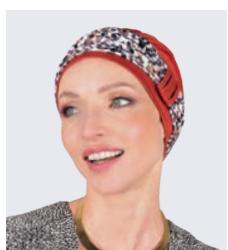
BONNET COTON
20€



IBIZA
40€



LYCRA COTON
24 €



MILAN
40€



QUARTZ
40€



SÉVILLE
40€



BANDEAU NACRE*
21€



BANDEAU NŒUD*
21€



BANDEAU TRESSE*
21€

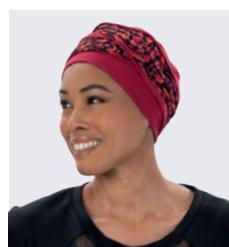
*Suggestion d'associations, bandeau vendu seul

COLLECTION TURBANS

COLLECTION PRÊT-À-PORTER | COLLECTION PRÊT-À-NOUER | COLLECTION MÈCHES



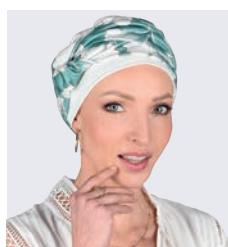
CASQUETTE VENISE
61€



DAKAR
65€



FIDJI
46€



OASIS
53€



OTTAWA
43€



CHARLOTTE PANS LONGS
59€



JERSEY PANS LONGS
55€



CASQUETTES CHEVEUX
2 LONGUEURS 125€



FRANGE BANG*
29€



FRANGE EFFILÉE*
29€



TOUR DE CHEVEUX
COURTS* 60€



DEMI-TOUR DE CHEVEUX
MI-LONGS (MID-HALO)* 70€

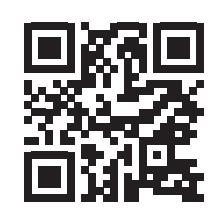
*Suggestion d'associations, frange et tours de cheveux vendus seuls



Retrouvez

LE CATALOGUE INTEMPOREL
SUR NOTRE SITE

WWW.BEWEEGS.COM



VOTRE REVENDEUR